

DEPARTEMENT DE L' AISNE  
MAIRIE

02260 LA FLAMENGRIE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2020 A 11 H.**

Etaients présents : Jean Noël Bertrand, Alain Thiefaine, Monique Lequy, Vanessa Delcour, Jean-Charles Coupeze, Stéphane Cuisset, Jean- Patrice Lejeune, Odile Caplain, Pierre Allonsius, Jean Fourdrignier, Marie Determe, Agnès Rousseaux

Absents excusés : Sandrine Heuclin, Isabelle Lejeune

Absente : Delphine Savareux

Sandrine Heuclin a donné pouvoir à Jean-Patrice Lejeune  
Isabelle Lejeune a donné pouvoir à Pierre Allonsius

Une secrétaire de séance est désignée : Marie Determe

Le quorum étant atteint, Jean Fourdrignier, Maire ouvre la séance

Délibération sur l'approbation du P.V. de la réunion du 9 novembre 2020.

Tous les conseillers avaient reçu le P.V.. Il n'y a pas d'observation. Il est adopté à l'unanimité.

Délibération concernant la D.M. 3 du B.P. 2020

Afin de permettre au receveur-percepteur de payer les factures, il est nécessaire de faire une DM 3.

*Fonctionnement*

- Au compte 7391171 – dégrèvement jeune agriculteur + 200 €
- Au compte 7391172 – dégrèvement logements vacants – 200 €

*Investissement*

- Au compte 21571 - Concessions et droits similaires + 6 400 €
- Au compte 21571 - tondeuse - 3000 €
- Au compte 2111 – achat terrain - 3 400 €

Les totaux prévisionnels du B.P. ne changent pas.

Tous les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité la D.M. 3 du B.P. 2020

## Délibération concernant les aides et cadeaux de fin d'année

Le maire explique que la délibération qui a été prise lors du conseil municipal du 9 novembre 2020 est à refaire. En effet, il a été précisé un nombre de bénéficiaires pour l'aide « chauffage » alors que tous les avis d'imposition n'avaient pas été réceptionnés. Il est donc utile de refaire une délibération sans préciser le nombre de bénéficiaires. Idem pour le montant des boîtes de chocolat. Il a été porté la somme de 15 €. Il serait utile de ne pas porter de montant.

Tous les membres du conseil municipal sont d'accord, et la délibération est adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses :

Distribution des colis : tous les conseillers ont leur liste. Ils peuvent s'arranger entre eux sachant qu'ils peuvent avoir certaines affinités avec des bénéficiaires des colis, être en parenté, ami ou voisin. La distribution aura lieu le 19 décembre avec les magazines.

Il n'y a plus de question et la séance est levée à 12 h.

Fait à La Flamengrie, le 12 décembre 2020

La secrétaire de séance

M. DETERME

